

Notre engagement vis-à-vis du Pacte Mondial

Rapport 2012



This is our **Communication on Progress** in implementing the principles of the **United Nations Global Compact**.

We welcome feedback on its contents.



1

La déclaration de notre soutien continu au Pacte Mondial

2

Présentation de notre activité

3

Nos mesures pour la mise en œuvre des principes du Pacte Mondial

- ✓ Les droits de l'Homme
- ✓ Les conditions de travail
- ✓ L'environnement
- ✓ La lutte contre la corruption

Paris, le 4 février 2013

Par cette communication, je réaffirme, en cette année 2013, le soutien d'Artimon aux dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Chacun des membres de l'équipe Artimon, est conscient que nous avons tous un rôle à jouer en matière de responsabilité sociétale et environnementale.

Afin de traduire cet engagement, nous mettons en place des actions pour progresser sur ces thématiques, en interne comme chez nos clients et dans les relations avec nos fournisseurs et ainsi, promouvoir le Pacte Mondial.

Antoine BERTHOUD
Associé dirigeant



1

La déclaration de notre soutien continu au Pacte Mondial

2

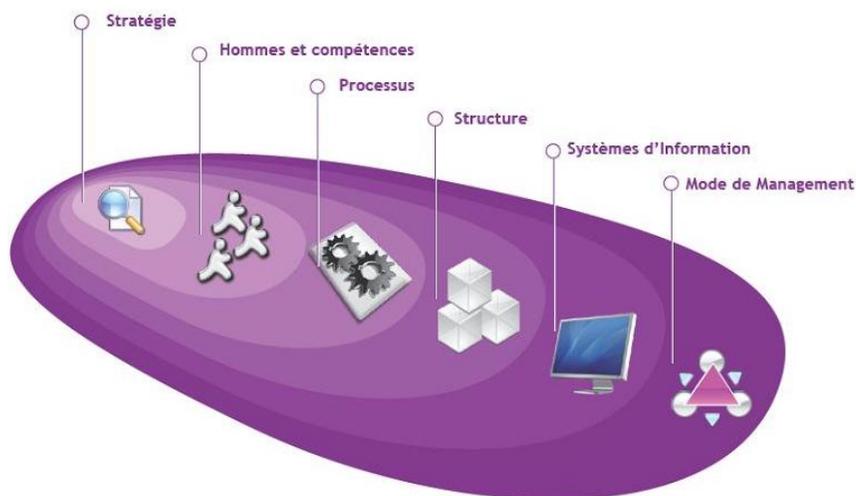
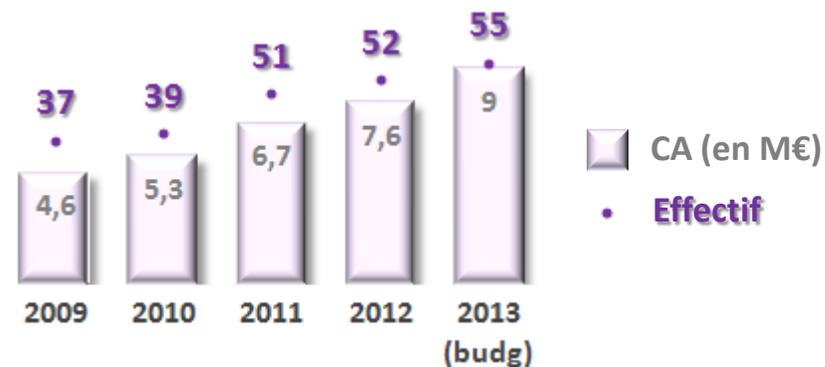
Présentation de notre activité

3

Nos mesures pour la mise en œuvre des principes du Pacte Mondial

- ✓ Les droits de l'Homme
- ✓ Les conditions de travail
- ✓ L'environnement
- ✓ La lutte contre la corruption

- ✓ Fondé en 1995, Artimon est un cabinet de conseil en organisation et management indépendant
- ✓ Notre capital est détenu à 100% par les dirigeants opérationnels, cogérants majoritaires, garantissant notre complète indépendance



Notre conviction : la performance naît de la cohérence

- ✓ De l'expression de la vision stratégique à sa mise en œuvre opérationnelle, nous privilégions une approche globale qui s'attache à l'alignement de l'ensemble des leviers de performance



L'activité de conseil d'Artimon se caractérise, dans son organisation, par les éléments suivants :

- ✓ Activité **essentiellement consommatrice de main d'œuvre**. Consommation de matières premières marginale, investissements réduits au matériel bureautique, recours à la sous-traitance limité
- ✓ Activité **se réalisant chez nos clients**, permettant de disposer de surfaces de bureau réduites et nécessitant des déplacements réguliers, parfois en dehors de la région parisienne
- ✓ Une partie de l'activité s'appuie sur **la livraison de documents produits à partir d'outils bureautiques** (traitement de texte, tableur, logiciel de présentation ...) souvent fournis à nos clients en version papier.

1

La déclaration de notre soutien continu au Pacte Mondial

2

Présentation de notre activité

3

Nos mesures pour la mise en œuvre des principes du Pacte Mondial

- ✓ Les droits de l'Homme
- ✓ Les conditions de travail
- ✓ L'environnement
- ✓ La lutte contre la corruption



DROITS DE L'HOMME	Principe 1	Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme.
	Principe 2	Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'Homme.
CONDITIONS DE TRAVAIL	Principe 3	Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
	Principe 4	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.
	Principe 5	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.
	Principe 6	Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.
ENVIRONNEMENT	Principe 7	Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant l'environnement.
	Principe 8	Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
	Principe 9	Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
CORRUPTION	Principe 10	Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

Points sur les actions détaillées dans notre précédente communication

Nous maintenons nos résultats sur les actions détaillées lors de notre précédente communication, à savoir :

- ✓ **Politique de rémunération**
 - Les femmes sont rémunérées selon les mêmes grilles budgétaires que les hommes, en fonction de la valeur pour l'entreprise
- ✓ **Intéressement**
 - Artimon implique ses collaborateurs dans les résultats de la société
- ✓ **Travail de personnes handicapées**
 - Artimon fait travailler les ateliers de personnes handicapées pour ses besoins d'imprimerie
- ✓ **Environnement de travail**
 - Des contrats CDI sont signés pour 100 % de l'effectif, nous sommes attentifs à l'ergonomie des postes de travail, ...
- ✓ **Boissons**
 - Nous avons mis à disposition des tasses lavables, fontaines à eau,...
- ✓ **Energie et fluides**
 - Nous faisons attention à limiter notre consommation en eau et électricité
- ✓ **Déplacements**
 - Plus de 95% des déplacements se font en transports en commun
- ✓ **Indépendance**
 - Le capital est exclusivement détenu par les dirigeants opérationnels de la structure, tous les flux financiers sont tracés,...

Subvention d'associations (SNSM ; Le Rire Médecin ; La vie par un fil)

Pour la nouvelle année, plutôt que de faire des cadeaux à nos clients, nous avons choisi de soutenir des associations :

- ✓ En 2013, Artimon soutient La Vie par un Fil, association qui agit pour les enfants dépendants de la nutrition artificielle.

Cette initiative se poursuit chaque année car, outre le don qui y est associé, il nous semble primordial de promouvoir, auprès de nos clients et partenaires, ces associations d'utilité publique qui œuvrent pour le bien-être des hommes et de leur environnement.

De plus, cette initiative nous permet d'être transparent en ce qui concerne les cadeaux clients.



Comment le faisons nous? Nous avons décidé de réallouer notre budget cadeaux pour faire un don à une association. Nous ajoutons le logo de l'association sur nos cartes de vœux pour promouvoir son action.

.

Sélection de nos fournisseurs

Nous avons besoin, pour travailler, d'ordinateurs et de fournitures de bureau. Nous nous sommes assurés que nos fournisseurs ont mis en place une politique concernant leur responsabilité sociétale et environnementale.



Comment le faisons nous? Dans notre politique de sélection de fournisseurs, nous considérons que l'implication sociétale et environnementale est un critère primordial.

Communication auprès de nos prospects et clients

Nous communiquons systématiquement notre soutien aux 10 principes du Pacte Mondial.



Comment le faisons nous? Nous insérons 2 pages dans nos propositions commerciales expliquant notre soutien au Pacte Mondial. Dans le cadre de la refonte de notre site internet, nous avons prévu de mettre en avant notre engagement.

Parité Homme Femme

Artimon a toujours veillé à la parité Hommes / Femmes.

Sur la proportion, l'équilibre 50/50 est visé. Nous sommes aujourd'hui **59% de femmes et 41 % d'hommes**. Des déséquilibres se sont historiquement produits, en faveurs des hommes, comme des femmes.



Comment le faisons nous? Nous sommes attentifs au respect de la parité de nos effectifs. En cas de déséquilibre important, une discrimination positive peut-être appliquée temporairement.

Autres discriminations raciales, ethniques ou socioculturelles

Aucune discrimination n'est réalisée lors du recrutement, ni négative, ni positive.



Comment le faisons nous? L'information des origines raciales, ethniques ou socioculturelles n'est jamais demandée lors de recrutement et bien entendu pas non plus pistée. Aucun quotas n'est mis en place. Seule l'expérience, les compétences et la personnalité des candidats président aux décisions de recrutement.

Consommable

Artimon s'approvisionne sur des articles recyclables dans la mesure de ce qui est disponible. Le papier que nous utilisons est recyclé à 75% et 100% des cartouches d'encre sont recyclées auprès des fournisseurs.



Comment le faisons nous? Les fournisseurs que nous avons choisi proposent un large choix de produits recyclés et recyclables.

Impressions

Nous avons mis en place l'année passée un nouveau dispositif d'impressions proposant par défaut un mode d'impression 2 pages par page et recto verso NB ainsi qu'un module de finition permettant la constitution de livrets recto-verso avec agrafage central.



Retour d'Expérience... Nous pensions ainsi inciter les collaborateurs à consommer moins de papier et de couleurs, mais le format livret a remporté un très grands succès. Le nombre d'impressions couleurs a donc augmenté contrairement à nos attentes. Sensibiliser notre équipe sur les incidents d'une telle dérive fait partie de nos priorités de l'année.

Plateaux repas

Nous souhaitons nous améliorer sur la consommation de plateaux repas.



Comment le faisons nous? Nous faisons une étude afin de sélectionner un prestataire qui nous proposera un plateau contenant des aliments en provenance des producteurs locaux et dans des contenants écologique.

Gestion des déchets

Nous souhaitons améliorer notre dispositif de tri des déchets et nous assurer que tout ce qui est recyclable le sera.



Comment le faisons nous? Nous faisons une étude afin de sélectionner un prestataire qui sera en charge de gérer nos déchets recyclables.

Effectifs par type de contrat au 31/12/12

- Cadre : 47 personnes (49 dans la COP précédente)
- ETAM : 2 personnes (1)

Turnover du personnel (2011/2012)

- Hommes : 11% (11%)
- Femmes : 16% (13%)

Taux d'accidents du travail, de maladie professionnelle et d'absentéisme pour l'exercice 2012

- 2,73% (2,65% pour l'exercice précédent)

Nombre moyen de jours de formation par employé pour l'exercice 2012

- 3,98 jrs (3,83 jrs)

Rapport du salaire de base homme/femme par catégorie professionnelle

- Managers : 0,80 (0,97)
- Consultants Seniors : 1,03 (1,01)
- Consultants expérimentés : 1,02 (1,05)
- Consultants : 0,84 (1,15)

Consommation annuelle d'eau par salarié

- 12 L/pax (7,93 L/pax)
- Nos fontaines à eau ont de plus en plus de succès

Consommation annuelle d'électricité par salarié

- 902,38 kWh/pax (875,8 kWh/pax)